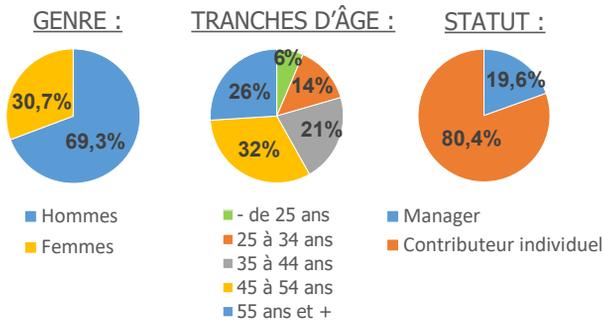


Télétravail : résultats de notre sondage pour comprendre et défendre vos besoins dans les prochaines négociations !

- Vous avez été près de 500 salariés à répondre à notre sondage Télétravail, nous donnant ainsi l'occasion de bien comprendre votre situation et vos besoins à l'issue de ces 18 mois de télétravail « forcé » pour les salariés concernés.
- **FO** défendra vos attentes lors de la prochaine concertation en octobre pour continuer d'améliorer et d'adapter concrètement vos conditions de travail.

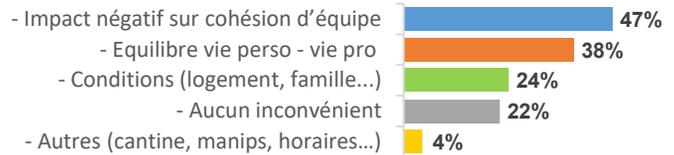
Résultats du sondage

Des retours représentatifs de nos effectifs :

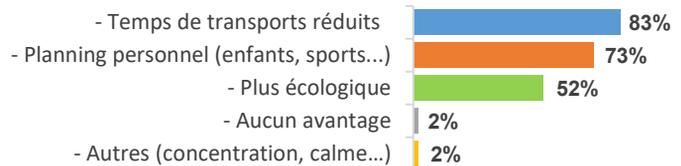


Pour vous, les points + et - du télétravail :

INCONVÉNIENTS :

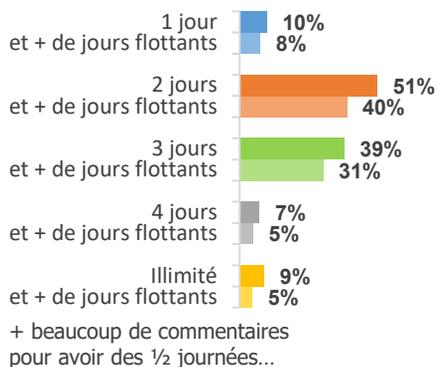


AVANTAGES :

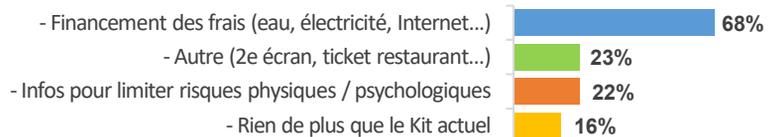


Vos attentes : Organisation du temps de travail, support, rôle des managers ?

COMBIEN DE JOUR(S) DE TÉLÉTRAVAIL ?



QUEL SUPPORT MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE ?



QUE PEUVENT FAIRE LES MANAGERS ?



Parmi vos autres principaux commentaires...

« La période du Covid m'a montré que je pouvais être plus autonome chez moi, il faut pouvoir continuer cette flexibilité !! »

« Le télétravail oui ! Mais moins d'administratif ! Avec plus de jours, plus de libertés... »

« J'aimerais bien pouvoir faire du télétravail en Europe hors France, pour m'adapter à ma vie de famille... »

« Le télétravail est une vraie avancée sociale et environnementale si elle est bien gérée, et aussi avec le même matériel qu'au bureau (chaise, 2^e écran...) ;-) »

« Possibilité de gérer par 1/2 journée ??? »

« Il faudrait intégrer le télétravail pour les alternants et les prestataires, non ? »



Télétravail : améliorer notre organisation du travail !

En octobre, une concertation sera lancée afin de réfléchir à l'évolution de notre accord actuel sur le télétravail mis en place en 2013, à l'époque innovant, mais qui doit désormais compter sur une expérience imposée, et réussie, remettant en cause nos options dans l'organisation du travail. **FO** portera vos voix !

Le télétravail : pour une organisation gagnant / gagnant...

Avec son accord en 2013, Schneider Electric était une entreprise pionnière dans l'organisation du télétravail. « L'expérience COVID » a accéléré et généralisé la pratique du travail à distance, même auprès des plus réticents... Aujourd'hui, quel bilan ?

Vos avis sont essentiels pour comprendre réellement la situation, et vous souhaitez donc :

- **Organiser / Simplifier** : + de jours de télétravail, + de flexibilité (avec 75% des salariés souhaitant davantage de jours flexibles dans l'année), + de libertés dans la gestion des jours de télétravail et dans le choix de son environnement de travail.
- **Gérer** : Faire évoluer les méthodes de travail, proposer des solutions de management et d'animation des collaborateurs plus adaptées pour assurer la communication et la cohésion des équipes en distanciel / présentiel.
- **Équilibrer** : Maintenir l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, reconnaître le statut de « télétravailleur » pour rembourser les frais de fonctionnement à distance.

Notre avenir : le travail 3.0 = flexibilité, autonomie, confiance !

Au regard de vos demandes concernant le télétravail, notre équipe **FO** demandera :

• De la flexibilité et de l'autonomie :

- **Dans l'organisation du travail** : proposer une réserve de jours de télétravail permettant, pour ceux qui le souhaitent, de disposer de **3 jours** (vs 2) de télétravail par semaine, avec **30 jours** (vs 6) supplémentaires flexibles/flottants dans l'année, avec la possibilité de cumuler sur une semaine ou de fractionner en 1/2 journée.
- **Dans le choix du lieu de travail** : pouvoir télétravailler chez soi, dans d'autres sites de l'entreprise, dans des espaces de co-working proches de chez soi, mais aussi à l'étranger.
- **Dans l'administration** des jours télétravaillés : possibilité de déclarer 24h avant (avec accord).

• De l'équité et de la confiance :

- Valider le **statut de télétravailleur** auprès de tous les métiers, en revoyant les Jobcodes éligibles afin de l'ouvrir au plus grand nombre dans les bureaux comme dans les usines, ainsi qu'aux alternants et prestataires.
- **Redistribuer les économies** réalisées par l'entreprise, en proposant un « **pack bureau** » **plus complet** (notamment avec un écran, une pyramide), en prévoyant un **forfait pour couvrir les frais d'énergie** (eau, électricité, Internet) **de 10€ / jour**, en proposant une **participation pour les repas** (ticket restaurant).
- **Accompagner les managers** pour animer les équipes avec ces nouvelles organisations du travail, **informer et former** l'ensemble des salariés sur les bonnes pratiques pour limiter les risques physiques et psychologiques.

Pour FO, il faut continuer d'être innovant et réactif aux besoins des salariés... pour mieux organiser notre travail, pour soutenir l'engagement de tous les salariés, et assurer la qualité de vie dans l'entreprise !

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**



Plus responsable : Pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, **FO** s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.

